



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES DE DUATHLON

---

## PRÉSENTATION DE COURSE Mâcon (71) - 7 avril 2024

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



Johnson & Johnson  
Innovative Medicine



APPART'CITY  
plus qu'un hôtel



## COMITÉ D'ORGANISATION

Triathlon Mâcon Club

Président de la structure

Lionel GALL

Responsable organisation

Alban DURAND

## REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant FFTRI

Loïc MENTRE

Vice-Président de la FFTRI

Officiels Nationaux

Apolline POAS

Déléguée Technique Référente -  
[apoas@fftri.com](mailto:apoas@fftri.com) - 06 84 31 48 21

Stéphane CALLE  
Alain VILLIBORD  
Sophie CHABUT

Délégué Technique Adjoint  
Arbitre de course #1  
Arbitre de course #2

Chronométrateur

YAKA Chrono

Résultats : <https://yaka-chrono.com/resultats/>

Animateurs

Olivier BACHET  
Christophe DECHARRIERE



**Déléguée Technique  
Référente**



**Délégué Technique  
Adjoint**



**Arbitre de Course  
#1**



**Arbitre de Course  
#2**



DEVANT



DEVANT



DOS

Casquette et insigne orange  
pour le délégué technique et  
le délégué technique adjoint

Casquette et insigne bleus  
pour l'arbitre de course

Les autres officiels assesseurs  
portent la même tenue. Ils  
peuvent porter une casquette  
de couleur neutre (ex :  
blanche);

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2024

[Réglementation des épreuves nationales 2024](#)



## Retrait des dossards

**Samedi 6 avril - 16h30 à 19h00**  
**Dimanche 7 avril - 7h00 à 15h15**  
*(en fonction de la course)*

## Palais des Sports

**Allée Jean Bouin**  
**71000 Mâcon**

## Reconnaissance circuit

**Samedi 6 avril 2024 - De 19h00 à 20h00**  
**Circuit fermé à la circulation**

## Dimanche 7 avril 2024

	Aire de Transition	Retrait des dossards	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
MINIMES F	AT n°1	7h00 - 8h15	8h15	9h00	9h05	9h15	11h00	2,5km – 10km – 1,5km
MINIMES H	AT n°2	7h00 - 9h15	8h15	10h00	10h05	10h15	11h00	2,5km – 10km – 1,5km
CADETTES	AT n°1	7h00 - 10h45	10h45	11H30	11h35	11h45	14h15	5km – 20km – 2,5km
CADETS	AT n°2	7h00 - 12h15	12h15	13h00	13h05	13h15	14h15	5km – 20km – 2,5km
JUNIORS F	AT n°1	7h00 - 13h45	13h45	14h30	14h35	14h45	17h15	5km – 20km – 2,5km
JUNIORS H	AT n°2	7h00 - 15h15	15h15	16h00	16h05	16h15	17h15	5km – 20km – 2,5km



**IMPORTANT**

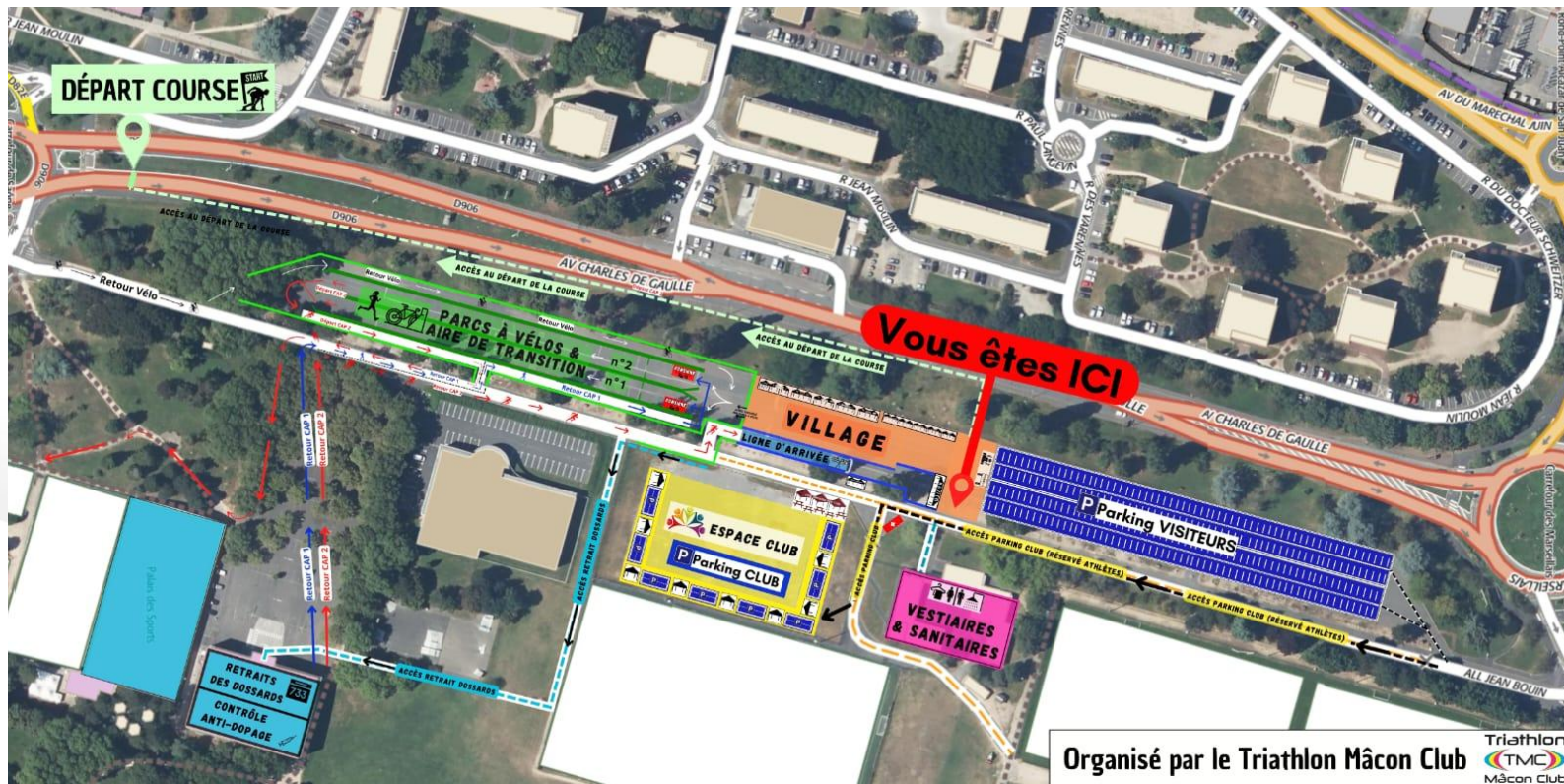


Le *Triathlon Mâcon Club* vous propose une reconnaissance libre et non-encadrée du parcours cycliste sur circuit fermé à la circulation **le samedi 6 avril de 19h00 à 20h00.**

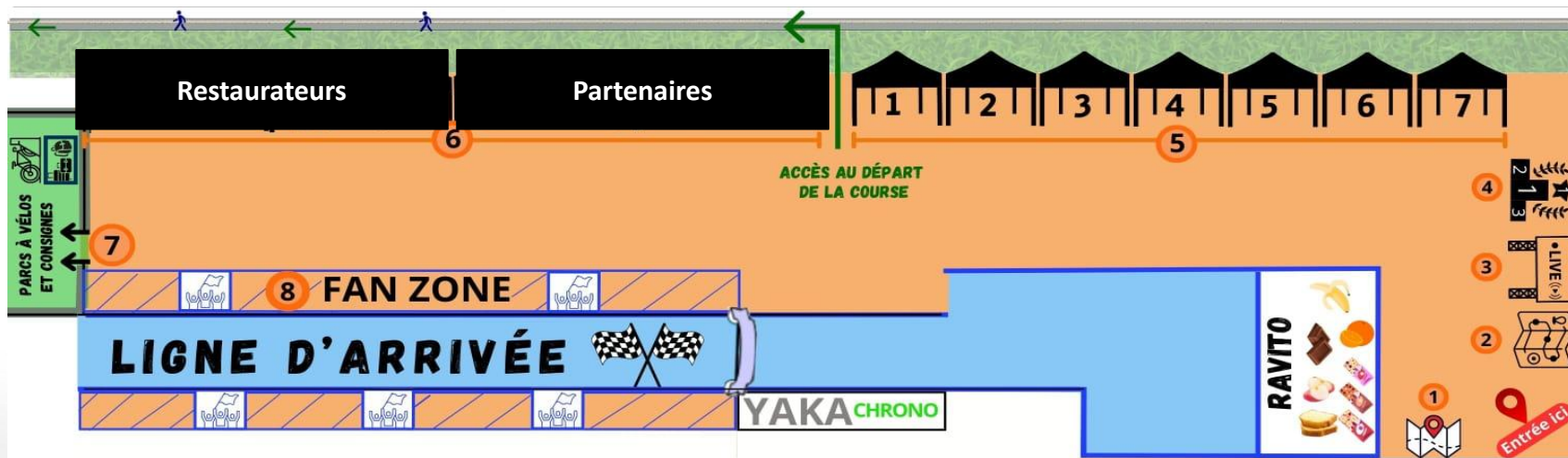
Toute reconnaissance s'effectue sous votre entière responsabilité.

Aucune reconnaissance sur le parcours ne sera autorisée pendant une course en cours.

# IMPLANTATION GENERALE







**1 PLAN GÉNÉRAL DU SITE**

**2 PLAN DES PARCOURS VÉLOS & COURSE A PIED**

**3 ÉCRAN GÉANT LIVE** : Suivez la course en direct !

- 4 PODIUM**
- Samedi 18h45 : Master et Senior (H&F)
  - Dimanche 11h : Minimes
  - 14h15 : Cadet(te)s
  - 17h15 : Juniors H&F

**5 VENTE & EXPOSANTS STANDS PARTENAIRES**

**6 BUVETTE & RESTAURATION**

	OUVERTURE	
	SAMEDI	DIMANCHE
 <b>Triathlon Mâcon Club</b> <small>Mâcon Club</small> (organisateur)	✓	✓
Del Arte - Ninkasi - La Grange - Au Bureau (Restaurateurs partenaires)	✗	✓

**7 ACCÈS CONTRÔLÉ AUX PARCS A VÉLOS & CONSIGNES**

**8 FAN ZONE**

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Pour les championnats de France Individuels Jeunes (Triathlon, Duathlon, Aquathlon), les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre d'une même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Le port du dossard est obligatoire en vélo et en course à pied. Les dossards :
  - Ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés ;
  - Doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture placée au plus bas au niveau de la taille ;
  - Sont portés obligatoirement dans le dos sur la partie Cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied.
- Une étiquette autocollante (fournie par la FFTRI) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la FFTRI).

### Contrôle des vélos :

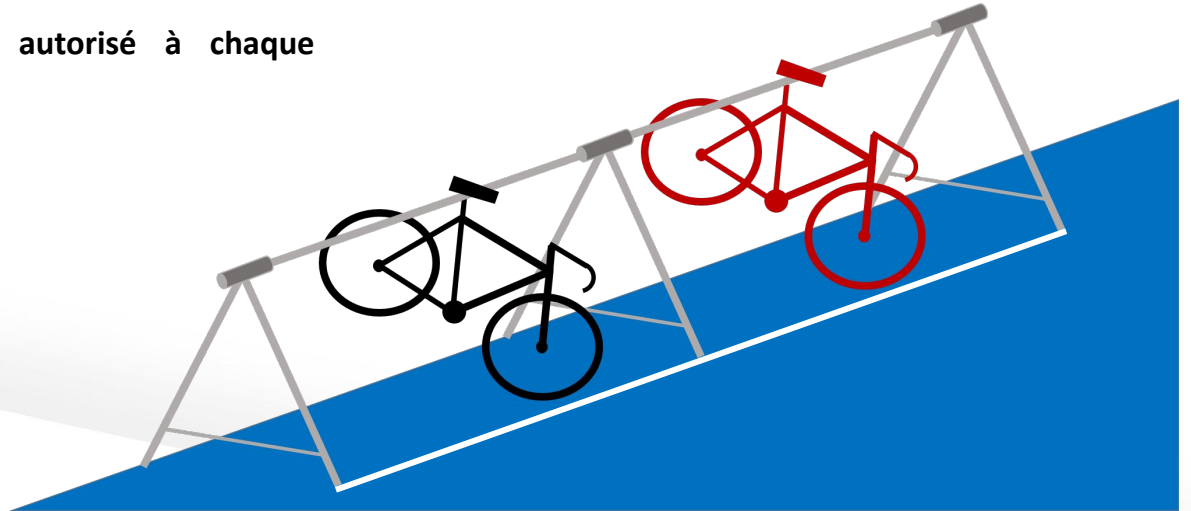
- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI ;  
<https://wheellist.info/index.php>

**Nous vous invitons à vérifier la conformité de vos roues avant de présenter votre vélo au check-in ;**

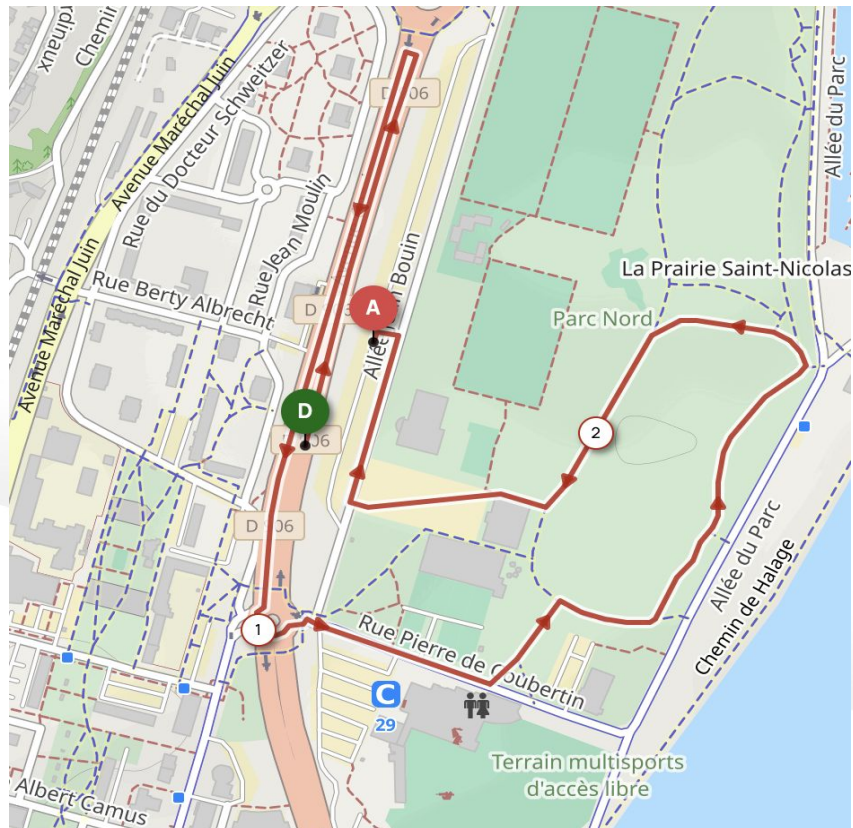
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits .
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits ;
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits.

Lors de l'installation, l'accrochage des vélos se fait obligatoirement par la selle, guidon du côté de l'allée centrale de la transition

Seul le matériel de course sera autorisé à chaque emplacement.



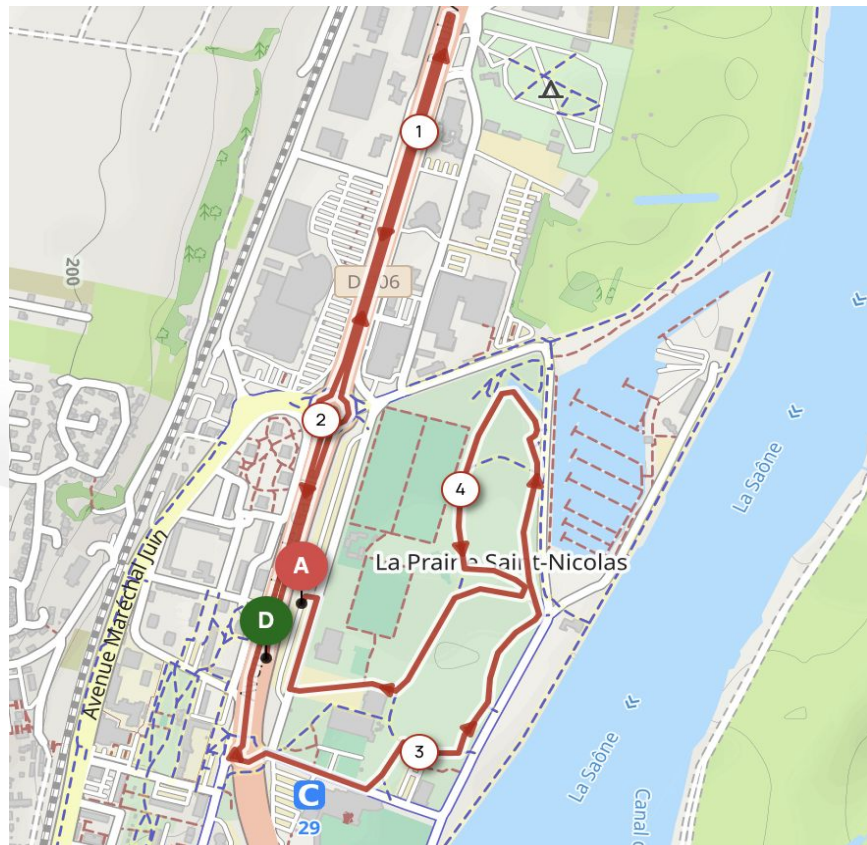
# PARTIE COURSE À PIED 1 MINIMES (XS)



**2,5 km**

**1 boucle**

# PARTIE COURSE À PIED 1 CADETS/JUNIORS (S)



**5 km**

**1 boucle**

## PARTIES COURSE À PIED RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- L'athlète peut courir ou marcher ;
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre ;
- L'athlète ne peut être ni accompagné, ni aidé par une personne extérieure à la course ;
- L'abandon de matériel est strictement interdit ;
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite ;
- **Aucun échauffement sur le parcours ne sera autorisé pendant la course en cours !**



# TRANSITION 1

## COURSE À PIED 1 > CYCLISME

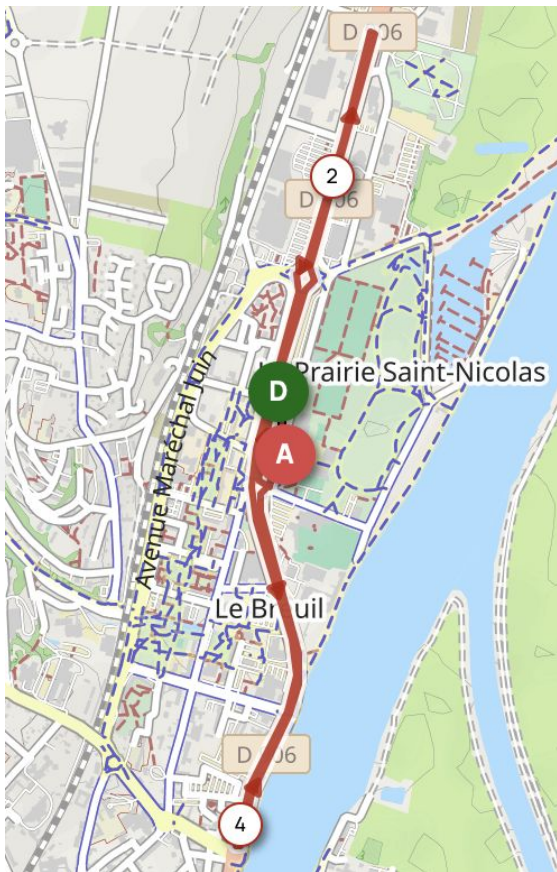


→ Course à pied 1

→ Cyclisme



 Ligne montée vélo

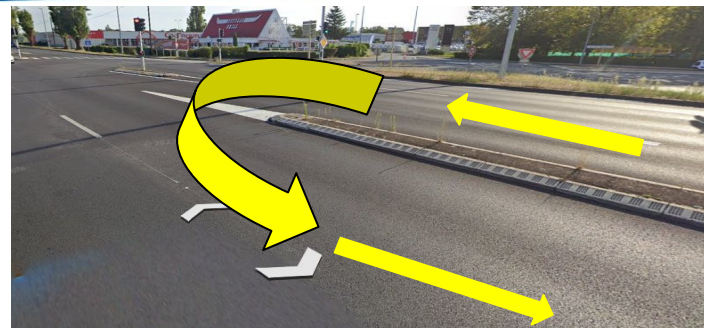


**Minimes (XS) : 10 km**  
**(2 boucles)**

**Cadets/Juniors (S) : 20 km**  
**(4 boucles)**

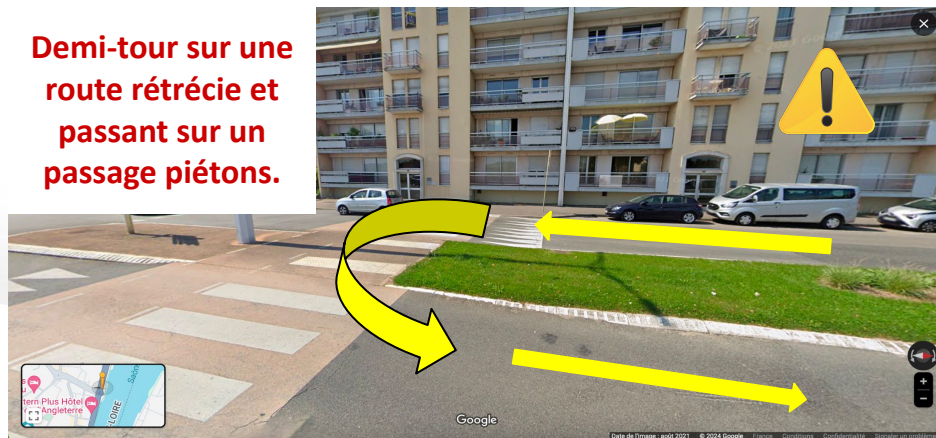
# PARTIE CYCLISME

## POINTS D'ATTENTION - Vue générale + détail



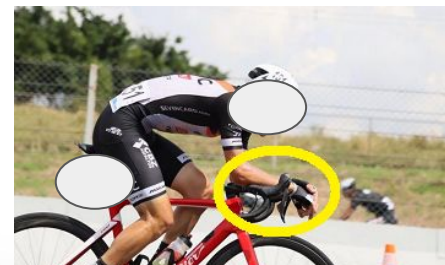
**Attention lors des 2 demi-tours !**

**Demi-tour sur une route rétrécie et passant sur un passage piétons.**



### En course :

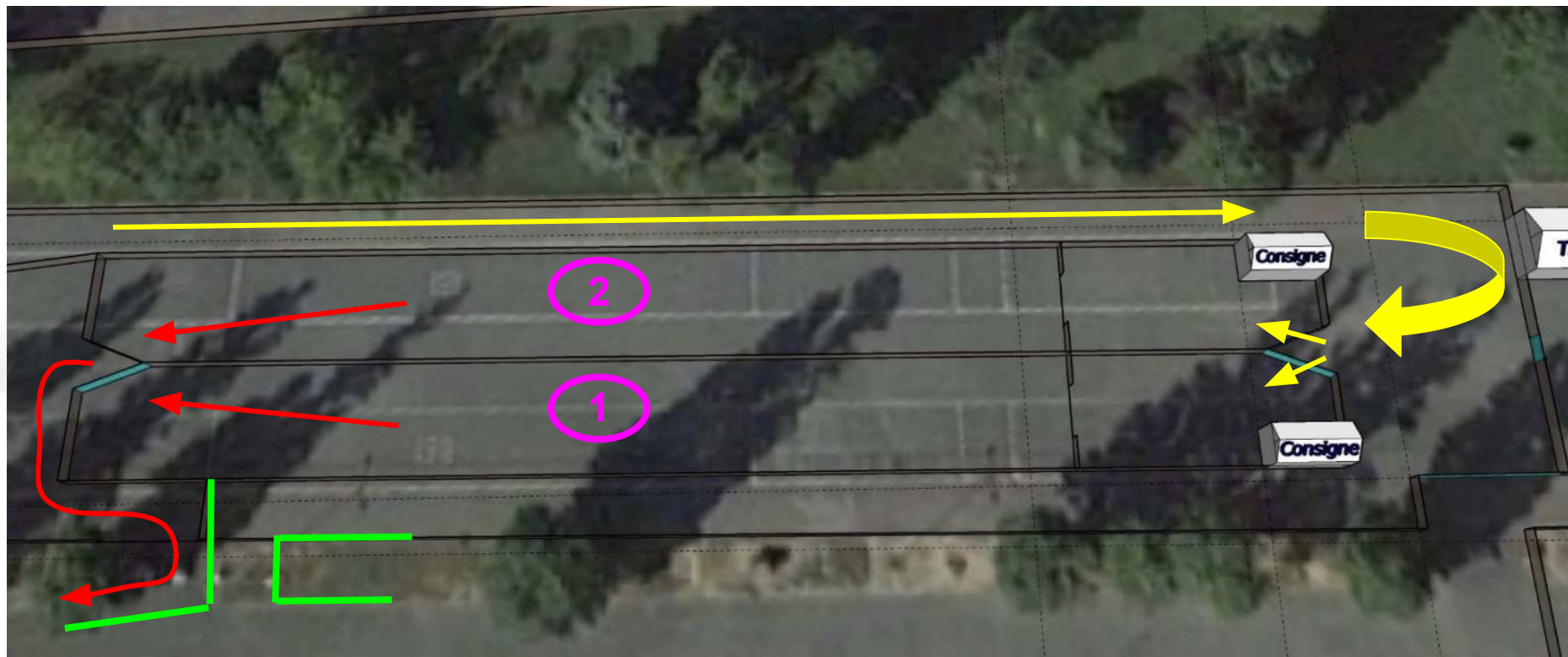
- L'aspiration-abri n'est autorisée que pour les concurrents qui sont **dans le même tour**.
- Les seuls points d'appuis autorisés sont (depuis 2023) :
  - Les pieds sur les pédales,
  - Les mains sur le cintre ou cocottes freins (appui avant bras sur cintre interdit),
  - Les fesses sur la selle (mode danseuse autorisé).
- Toute position non autorisée entraînera une remise en conformité + pénalité de temps.



Exemples de positions interdites



 Ligne descente vélo



→ Cyclisme

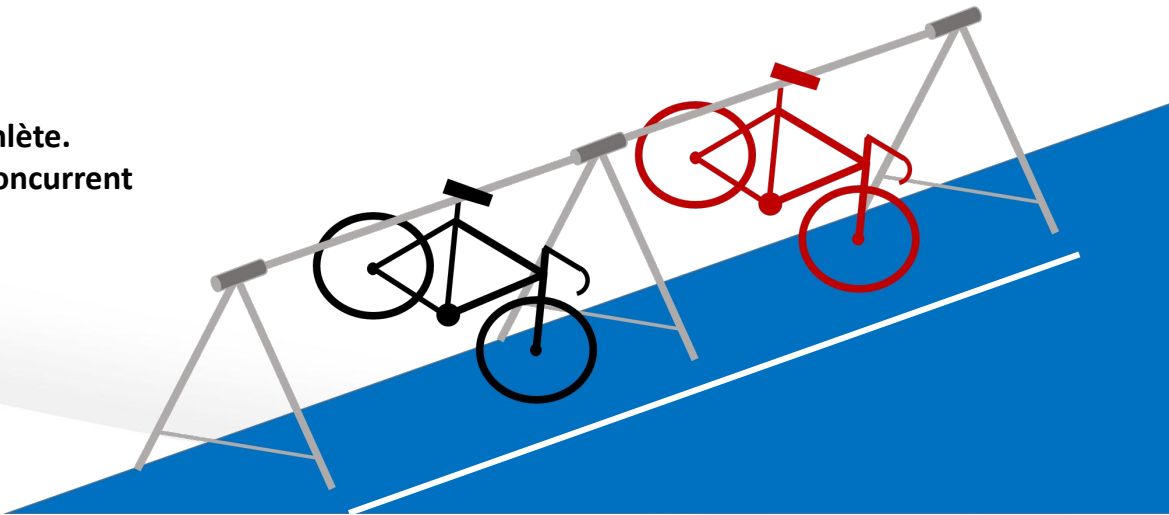
→ Course à pied 2

Lors de la T2, le vélo doit être accroché par la selle, peu importe le sens, à l'emplacement identifié de l'athlète.

Les affaires de l'athlète doivent être contenues dans la zone identifiée et ne pas gêner la course des autres concurrents.

Pénalité si :

- Le vélo est posé au sol ;
- Le vélo n'est pas à l'emplacement de l'athlète.
- Le vélo gêne l'emplacement d'un autre concurrent

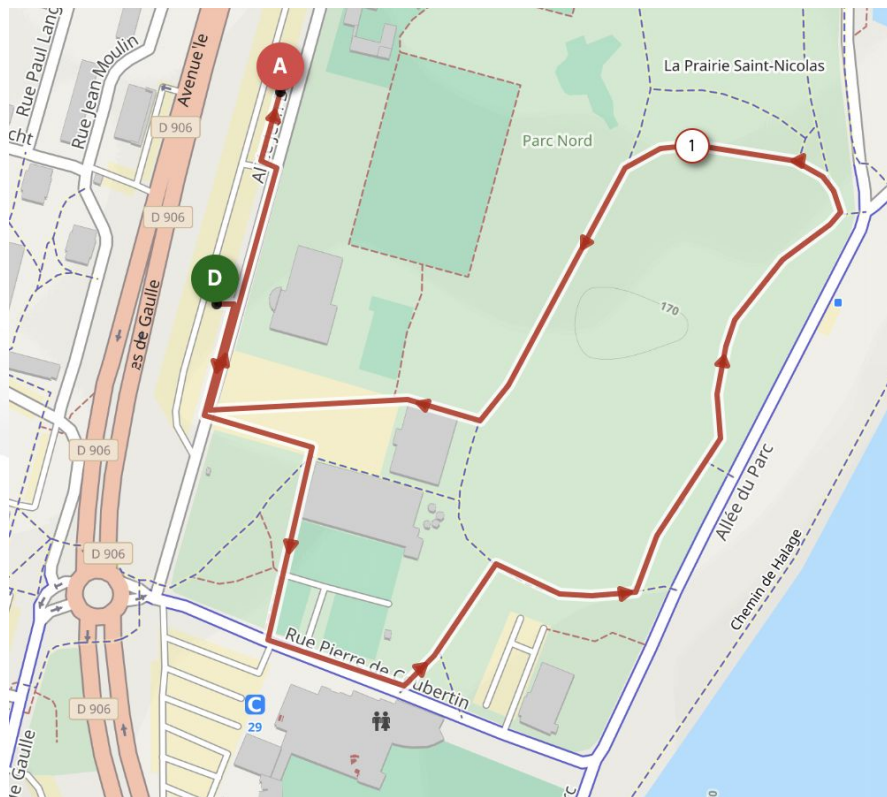




**Nouveauté REN 2024 :**

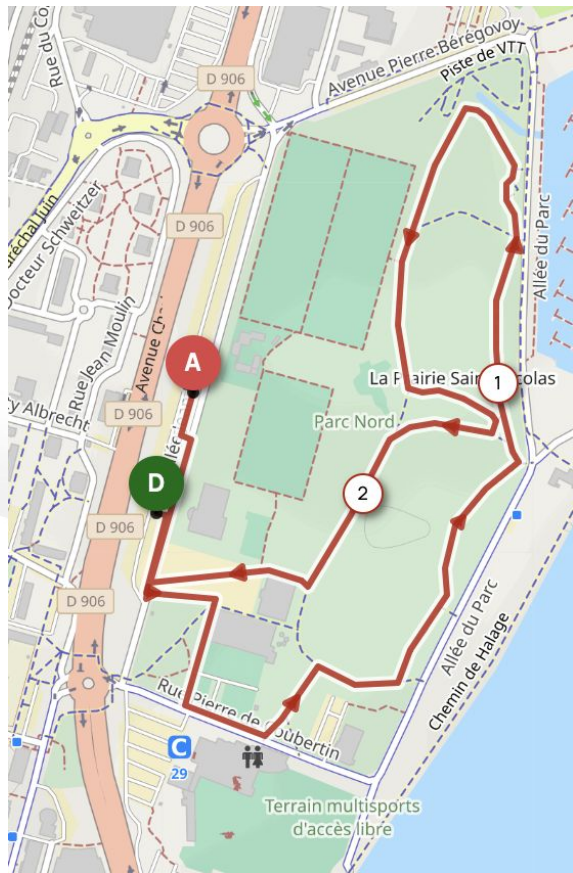
Tout contact avec la jugulaire du casque avant ou pendant la dépose du vélo sur le rack dans l'aire de transition entraînera **une pénalité de temps.**





**1,5 km**

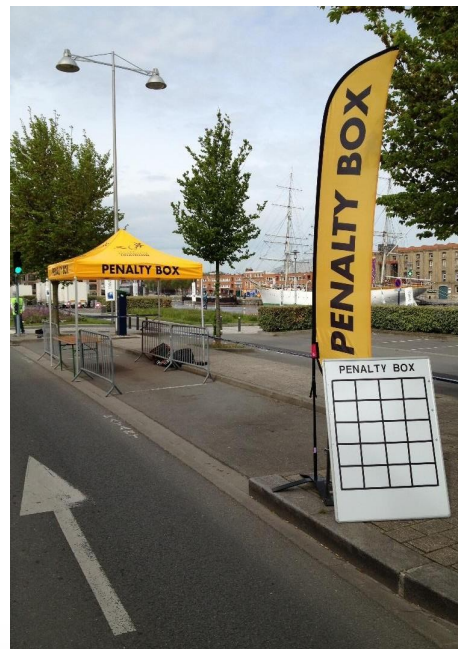
**1 boucle**



**2,5 km**

**1 boucle**

## PARTIE COURSE À PIED 2 POSITION ZONE PENALTY BOX



### Modalités d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

#### Exemple affichage pénalité N°54

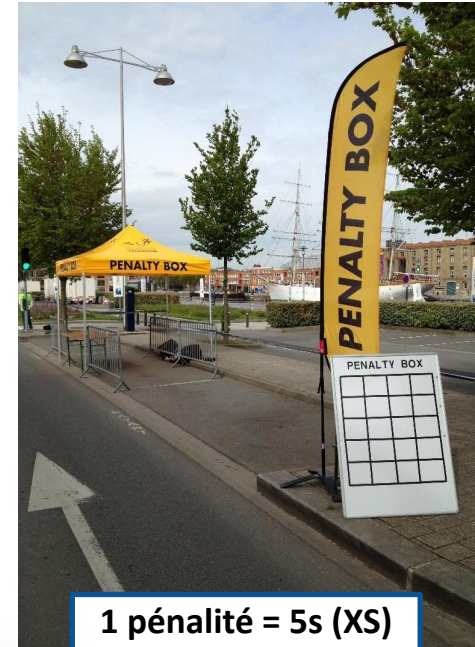
1 pénalité = 54

2 pénalités = 54 x 2

3 pénalités = 54 x 3

### Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque **l'arbitre dit « Go »**.
4. Une pénalité non effectuée entraîne la disqualification.



**1 pénalité = 5s (XS)**

**1 pénalité = 10s (S)**



PARC  
ET C

8 FAN ZONE

LIGNE D'ARRIVÉE



YAKA CHRONO

RAVITO



- Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de torse passe à la verticale la ligne d'arrivée ;
- Le pointage manuel des officiels prévaut sur le pointage électronique en cas d'arrivée au sprint ;
- Un concurrent doit rester vigilant sur le fait de conserver sa numérotation officielle visible afin de permettre son classement. En cas de doute, le concurrent doit revenir auprès de l'arbitrage afin de confirmer sa numérotation.

Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

Un athlète doit porter la tenue de son **club** pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire.  
La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes.

Les champions de France sont tenus de revêtir le maillot de Champion de France sur le podium protocolaire, lorsque ce dernier leur est distribué.

**Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !**



**S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :**

**Palais des Sports  
Allée Jean Bouin  
71000 Mâcon**

## **Modalités administratives**

- **Se munir d'une pièce d'identité et être accompagné de son chaperon ;**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

## Partenaires de la Fédération Française de Triathlon :



Johnson & Johnson  
Innovative Medicine



APPART'CITY  
plus qu'un hôtel



## Partenaires de l'organisation :

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Triathlon  
TMC  
Mâcon Club